

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉCOLE

2020-2021



Le Conseil d'école de l'école élémentaire l'Héritage, sous la présidence de Madame Mélanie Baxter, s'est réuni 4 fois durant l'année scolaire 2020-2021, en incluant l'assemblée générale.

Le Conseil de parents était composé de six parents, de deux membres du personnel et de Madame Carette, directrice. Madame Mélanie Cometti a agi à titre de secrétaire d'assemblée.

Les réunions du Conseil se sont déroulées de manière cordiale et dans un esprit de collaboration.

Les collations saines, les activités (usine de cadeaux) l'amélioration des services offerts aux élèves, la visibilité dans la communauté et l'amélioration du terrain de jeu ont été les sujets de conversation importants.

Le Conseil a aussi souligné les efforts du personnel afin de conserver un climat sain, d'offrir un enseignement de qualité ainsi qu'une gamme d'activités diversifiées proposées aux élèves, malgré les temps actuels plutôt difficiles.

Vu le contexte particulier de l'an dernier, certaines activités organisées par le conseil ont dû être annulées. Nous avons quand même prévu des activités en mode virtuel afin d'offrir aux élèves des activités enrichissantes et stimulantes.

RAPPORT FINANCIER

Le Conseil d'école a utilisé ses fonds pour organiser l'usine de cadeaux. Le bilan financier est positif et s'élève à 8227,42\$. Le Conseil a tenu des campagnes de financement qui ont permis d'amasser 425\$. Donc, ce montant est à la disposition du conseil d'école. Plusieurs idées de projets sont sur la table. Cette année, nous ciblerons les priorités afin d'améliorer la vie des élèves à l'école l'Héritage, en particulier la poursuite de l'amélioration de la bibliothèque et l'organisation de la cour d'école.

Je remercie tous les membres du Conseil des parents de l'école l'Héritage pour leur implication.

Chantale Carette pour Madame Mélanie Baxter

Présidente Conseil d'école 2020-2021

École L'Héritage

